

# > CONSEIL DES COLLÉGIENS 76



**Saison 7, engagez-vous !**

Présentez votre candidature  
du 18 septembre au 13 octobre 2017  
(élèves de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>)  
Votez en ligne toutes et tous  
du 16 octobre au 10 novembre 2017



SEINE-MARITIME

Plus d'infos : 02 35 52 64 20 - Pour voter : [www.collegiens76.fr](http://www.collegiens76.fr)





# Déclaration de candidature du/de la **TITULAIRE**

Je soussigné-e  Monsieur  Mademoiselle  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone (domicile) : ..... Mobile de l'élève : .....  
Mobile des parents : .....  
e-mail : .....  
Date de naissance : .....  
Élève en classe de ....., déclare être candidat-e à l'élection  
de conseillère-e des collégiens de la Seine-Maritime.  
Fait à ..... le .....  
Signature :

Si nous sommes élu-e-s, nous souhaitons participer à la commission\* :  
 Culture et Patrimoine  Sport et Loisirs  Environnement et Développement  
Durable  Solidarité et Santé  Citoyenneté et Vivre Ensemble  
\* choisissez 2 commissions dans l'ordre de vos préférences en indiquant 1 et 2 dans les cases concernées.  
Le titulaire et le suppléant doivent retenir les mêmes choix.

## Accord parental

Nom et prénom du/de la représentant-e légal-e : .....  
Nom du collégien-ne si différent : .....  
Adresse si différente : .....  
Fait à ..... le .....  
Signature du/de la représentant-e :

L'accord parental vaut autorisation pour que le/la collégien-ne candidat-e ou élu puisse faire l'objet de reportages écrits et audiovisuels dans le cadre de ses fonctions au sein du Conseil des collégiens.

Les destinataires des informations collectées sont les services du Département de la Seine-Maritime habilités à instruire les dossiers et le cas échéant les administrations et organismes conventionnés par le Département au vu de leur mission spécifique. Si vous ne souhaitez pas que vos prénom, nom, adresse postale soient utilisés par le Département de la Seine-Maritime à des fins d'envoi d'informations relatives aux événements que la collectivité organise, veuillez cocher la case ci-contre . Les personnes bénéficiant d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent. Elles peuvent exercer ce droit en envoyant un courrier électronique au Correspondant Informatique et Libertés du Département de la Seine-Maritime: cil@seinemaritime.fr

# Déclaration de candidature du/de la **SUPLÉANT-E**

Je soussigné-e  Monsieur  Mademoiselle  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone (domicile) : ..... Mobile de l'élève : .....  
Mobile des parents : .....  
e-mail : .....  
Date de naissance : .....  
Élève en classe de ....., déclare être candidat-e à l'élection  
de conseillère-e des collégiens de la Seine-Maritime.  
Fait à ..... le .....  
Signature :

## Accord parental

Nom et prénom du/de la représentant-e légal-e : .....  
Nom du/de la collégien-ne si différent : .....  
Adresse si différente : .....  
Fait à ..... le .....  
Signature du/de la représentant-e :

L'accord parental vaut autorisation pour que le/la collégien-ne candidat-e ou élu puisse faire l'objet de reportages écrits et audiovisuels dans le cadre de ses fonctions au sein du Conseil des collégiens.

Les destinataires des informations collectées sont les services du Département de la Seine-Maritime habilités à instruire les dossiers et le cas échéant les administrations et organismes conventionnés par le Département au vu de leur mission spécifique. Si vous ne souhaitez pas que vos prénom, nom, adresse postale soient utilisés par le Département de la Seine-Maritime à des fins d'envoi d'informations relatives aux événements que la collectivité organise, veuillez cocher la case ci-contre . Les personnes bénéficiant d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent. Elles peuvent exercer ce droit en envoyant un courrier électronique au Correspondant Informatique et Libertés du Département de la Seine-Maritime: cil@seinemaritime.fr

# Correspondant-e élu-e collégien-ne (CEC)

M.  Mme le/la principal-e .....  
du collège ..... à .....

donne délégation à  
M., Mme, Mlle .....  
fonction dans le collège .....

N° de téléphone ligne directe .....

En qualité de CEC,

Pour apporter aux collégien-ne-s élu-es au Conseil départemental des collégiens  
l'aide nécessaire à l'exercice de leurs fonctions.

Lien entre les élu-e-s collégien-ne-s et la Direction de la Jeunesse et des Sports  
du Département, gestionnaire du Conseil des Collégiens, le/la CEC sera averti-e  
des déplacements et invitations des élèves dans le cadre de leur mandat.

Fait à ..... Le .....

Signature du/de la représentant-e :

## COMMENT SE PASSENT LES ÉLECTIONS ?

- ▶ **La campagne électorale :** pendant la campagne électorale, les candidat-e-s doivent motiver et convaincre leurs électeurs et électrices en s'appuyant sur leur profession de foi (résumé de leur programme).
- ▶ **Le vote :** chaque collégien-ne (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) reçoit un coupon d'accès avec un code personnel qui lui permet de voter en ligne pour le binôme de son choix, via le site internet [www.collegiens76.fr](http://www.collegiens76.fr).
- ▶ **Les résultats :** le Conseil départemental comptabilise le nombre de voix obtenues par les candidat-e-s pour chaque collège. La liste des élu-e-s est ensuite consultable sur le site [www.collegiens76.fr](http://www.collegiens76.fr). Les candidat-e-s élu-e-s sont prévenu-e-s par courrier et convié-e-s à la séance plénière d'installation sous la présidence du Président du Conseil départemental.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Les élu-e-s du Conseil Départemental des Collégiens se réunissent en séances plénières et en commissions à l'Hôtel du Département à Rouen, le mercredi après-midi. Ils/elles élaborent collectivement des projets avec l'aide des professionnel-le-s des services du Conseil départemental. Le transport et le repas sont pris en charge.

## ON Y FAIT QUOI ?

Ces rencontres ont pour but de réaliser et/ou de participer à des actions, de manière collective et avec l'aide de professionnel-le-s des services du Conseil départemental et/ou de partenaires du milieu associatif. Quelques exemples de réalisations :

### COMMISSION SOLIDARITÉ & SANTÉ

- ▶ Collecte de sous-vêtements pour les plus démunis-e-s.
- ▶ Aide à la création d'un jardin potager pour des collégien-ne-s Africain-e-s.
- ▶ Organisation d'une campagne pour le "Don de Sang".

### COMMISSION ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ▶ Opération de nettoyage des berges de la Seine avec une entreprise d'insertion.
- ▶ Découverte et étude des espaces naturels sensibles.
- ▶ Mise en place d'un rucher dans les jardins de l'Hôtel du Département.

### COMMISSION SPORT & LOISIRS

- ▶ Mise en place d'équipes handivalides lors du raid des collèges.
- ▶ Participation à la semaine du sport au féminin.
- ▶ Rencontre avec des sportifs de haut niveau et le Comité Sportif Olympique.

### COMMISSION CULTURE & PATRIMOINE

- ▶ Réalisation d'une émission de radio en direct de l'Armada.
- ▶ Conception d'un journal sur les commémorations 1914/1944.
- ▶ Collecte de livres pour enfants.

### COMMISSION CITOYENNETÉ & VIVRE ENSEMBLE

- ▶ Découverte de l'Assemblée Nationale et du Parlement Européen de Strasbourg.
- ▶ Réalisation d'une émission de radio à partir des interviews de députés Européens au Parlement de Bruxelles.
- ▶ Conception d'un web documentaire "Je grandis en Europe".



Retrouvez toutes les informations sur le Conseil départemental des collégiens ainsi que les photos des actions sur

**[www.collegiens76.fr](http://www.collegiens76.fr)**

Département de la Seine-Maritime  
Direction de la Jeunesse et des sports  
Quai Jean Moulin - 76100 Rouen  
Téléphone: 02 35 52 64 20 ou 02 35 52 64 40  
ou par mail à: [pascale.valle@seinemaritime.fr](mailto:pascale.valle@seinemaritime.fr)